# On danse dans ma rue

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 261

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1026375

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

dans la presse écrite: ce sont eux qui frappent d'abord — et parfois seulement — l'attention.
Le constat des étudiants zurichois n'est guère étonnant; l'information n'est jamais neutre, elle est fabriquée. La TV n'est pas la réalité, même si les images sont en couleur — comme c'est le cas pour le téléjournal depuis mars 1973 — c'est un regard sur la réalité. Il ne s'agit pas là de mettre en question tel ou tel journaliste; pour une bonne part d'ailleurs, il n'est pas maître de ses sources d'information. C'est un système d'information qui est en cause; système centralisé qui prétend travailler dans l'« intérêt général »: mais l'intérêt général n'a jamais été autre que celui des classes dirigeantes.
Il serait intéressant de compléter l'analyse des étudiants zurichois. Le téléjournal est diffusé dans une tranche horaire (19 heures - 20 heures) fort éclectique — feuilleton, commentaires, pubicité — sans continuité aucune et qui impose au téléspectateur des sauts continuels dans des domaines fort différents. Intervient ici le rôle de la publicité qui doit atteindre par la conjugaison de plusieurs publics — celui qui voit se terminer son feuilleton et celui qui attend ses informations — une audience maximum.

**ANNEXE DE L'EDITORIAL**

# Lip vu par un syndicaliste suisse

*Dans « La Lutte syndicale » du 13 février, Gilbert Tschumi fait le bilan du combat de Lip pour les lecteurs de l'organe de la FTMH. L'auteur, après un très court préambule, où sont soulignées les réactions divergentes des syndicats français quant à l'issue de la lutte de Besançon, et l'ignorance dans laquelle nous sommes des termes exacts de l'accord intervenu, poursuit:*

Si la CFDT, dont Charles Piaget est le leader, a signé l'accord « parce que le projet lui paraît crédible », la CGT, d'obédience communiste, l'a accepté « parce qu'il n'y avait plus d'autre choix » et ne cache pas qu'elle aurait préféré le plan Giraud au plan Neuschwander.
Ainsi, après avoir joué les irréductibles, les « Lip » ont mis de l'eau dans leur vin et abouti à ce qu'il faut bien appeler un compromis. Si le non-démantèlement est actuellement assuré, le non-licenciement n'est qu'une promesse à longue échéance, qui ne pourra être tenue que si le plan de relance de l'entreprise se déroule comme prévu. Souhaitons que cette longue lutte, qui s'ouvre sur ce dernier espoir, n'aura pas été vaine et que les travailleurs recueilleront les fruits de leur ténacité.
Ce conflit aura démontré qu'il est possible, à coups de slogans percutants, d'enthousiasmer les intéressés, d'éveiller et de maintenir loin à la ronde un courant de sympathie à leur égard. Mais il est plus facile d'allumer un incendie que d'être un pompier efficace.
On a dit que, désormais dans les conflits sociaux, on parlerait d'« avant Lip » et d'« après Lip ». On a voulu faire de ce conflit un symbole, un exemple.
Or, la CFDT elle-même déclare: « La manière dont les Lip se sont engagés n'est pas un modèle, mais elle ouvre des perspectives qui ont déjà eu et auront encore des retombées sur l'ensemble des luttes. » (Le Monde, 1er février 1974.)
On peut en tirer comme considérations que l'évolution du sort des travailleurs ne peut se faire sur des positions cristallisées, mais que seul un dialogue peut conduire à une solution. On ne pousse pas impunément les travailleurs à bout. Au contraire, leurs réactions peuvent être d'autant plus violentes qu'ils se sentent dominés et traités comme quantité négligeable. Le fameux « Lip, c'est fini » de M. Messmer aura mis de l'huile sur le feu.
Si les travailleurs doivent, dans leurs revendications, tenir compte des réalités économiques, on ne peut pas non plus leur faire payer les erreurs d'une gestion qui les a tenus dans l'ignorance totale et qui fut menée au mépris de la responsabilité que le patronat endosse vis-à-vis des travailleurs et de leur famille.
Il apparaît donc clairement que l'aspect positif du conflit Lip ne doit pas être d'en faire surgir d'autres ailleurs, mais au contraire de les prévenir par une information du personnel, par une participation aux décisions qui le concernent et en accordant une plus grande importance, dans les accords et conventions, à la sécurité de l'emploi. Qu'il soit économique ou technologique, le chômage doit être prevenu et le recyclage professionnel doit épargner à la famille du travailleur les désagréments d'un déracinement.
Tous les conflits ouverts laissent des traces, souvent profondes. Une lutte tenace et loyale, forçant le respect telle que celle que nous menons en Suisse par les conventions collectives — dans des conditions très différentes de celles existant en France, il est vrai — permet finalement d'obtenir davantage parce que les pertes sèches et douloureuses d'une lutte ouverte sont évitées. Rappelons, une fois de plus, que prévenir vaut mieux que guérir, chez nous comme ailleurs.

# On danse dans ma rue

Le Cartel syndical de Bâle-Ville envisage de renouveler la formule de la fête du 1er mai. Le soir du 30 avril, des cortèges se formeront pour, par des parcours différents, se rencontrer sur la place du Marché. Avant la marche, les participants entendront des discours et de la musique. Sur la place du marché une fête populaire se déroulera jusqu'aux premières heures du 1er mai. Le mot d'ordre lancé par l'Union syndicale suisse pour le 1er mai 1974 est la lutte pour la participation des travailleurs aux décisions.